

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt et un le 15 avril 2021, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 08 avril 2021, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, CHAINIER Bruno, LAPARLIERE Alain, RAYMOND Serge, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, TONNEAU Jean marie, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge , RODE Michel, PLAT Pierre, CHAILLOU Philippe , CLEMENCEAU Thierry , FESTAL Emmanuel , BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel , TARDY Isabelle, VALLIER Marie-Hélène, LHERMITE Karine, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, FAURE Bruno, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe , NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, SALAH Christian, FORTIER Manuella, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, JAMET Annick, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude , DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien , GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony , GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel , MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, YOU Agnès, FRADON Jean Marie , BERTHELOT Patrick, QUANTIN Brigitte, DRIBAUT Anne, NIVARD Laurent, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard , MOUNIER Pascal , GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, HUILLIN Christian, DE OLIVEIRA Katia, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine , DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc , FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

Etaient représentés : GONZALEZ Maurice par COSSON-DESCUBES Suzy, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, BORDE Pierre par FURET Henri, PERRIER Jean-François par FEDON Martial , BERTRAND Georges par COTARD Gérard, PICQ Patrick par DROUET Marylène, GIRAUDEAU Danielle par NEVEU Sébastien, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, ELIE Jean Jacques par TALBOT Michel, BERNARD Didier par LABEYRIE Philippe, MALANGIN Sylvie par CARRIE Philippe, MARCHESIN Dominique par FILLON Benoît, BOURSIER Eric par CHESNEAU Marlène.

Procurations : MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, LAVALETTE Christian à RAYMOND Serge, GIRAUDEAU Patrick à POUJADE Yves, REYNAL Jean à LEFEVRE-FARCY Didier, MICHEAU Jackie à LAPARLIERE Alain, VELEZ Jean-Michel à CLEMENT Gérard , BONNIN Christophe à DRIBAUT Anne, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, MARTIAL Claude à DE OLIVEIRA Katia.

Absents excusés : TROGER Joël, DESSAIVRE Jean-Jacques, POZZOBON Alain, MARRAUD Christine, LAVALETTE Christian, FREDERIC Daniel, GUEBERT Daniel, DEBORDE Bruno, GIRAUDEAU Patrick, REYNAL Jean, LANGLAIS Jean-Charles, MICHEAU Jackie, VELEZ Jean-Michel, GIMENEZ Anne, AMIAUD Dominique, BONNIN Christophe , VION Michel, MAZZOCCHI Jean François, LOPEZ Evelyne, MARTIAL Claude, DUFOUR Christian, OLIVIER Fabrice , RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 135

Nombre de votants : 144

Nombre d'absents excusés : 23

Nombre d'absents ayant donné procuration : 9

Nicolas MORASSUTTI a été élu secrétaire.

Objet : Contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat pour le territoire de la Haute Saintonge

Il est rappelé aux conseillers communautaires la préparation et signature d'ici juin 2021 d'un contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat (CRTE 2021-2026). Ce contrat permet de fédérer l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs d'un bassin de vie pour coordonner leurs actions dans cadre d'un projet de territoire.

Ce contrat s'articule autour de deux volets :

- transition écologique (sobriété et efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, production d'énergies renouvelables, alimentation durable, mobilité douce, préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, réduction de la production de déchets et économie circulaire, réduction des gaz à effet de serre et polluants atmosphériques, restauration des milieux naturels ...)
- cohésion sociale et développement économique (accès à la culture, à la santé, aux services publics, développement du numérique, développement économique dont les reconversions industrielles, mise en œuvre des politiques de l'habitat, réduction des inégalités sociales et territoriales, renforcement de l'éducation et de la formation professionnelle, revitalisation urbaine, soutien au commerce et à l'artisanat, tourisme, valorisation de l'économie sociale et solidaire, valorisation du patrimoine ...).

Un comité de pilotage, coprésidé par le Préfet du département ou son représentant et par le Président du territoire ou son représentant, est chargé d'assurer la mise en œuvre et le suivi collégial du CRTE.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à :

- composer le **comité de pilotage** du CRTE en associant : l'Etat, la Région, le Département, les Vice-Présidents de la Communauté des Communes, les Maires des Communes signataires de la convention Petites Villes de Demain, le Président du Conseil de Développement
- composer le **comité technique du CRTE** en ajoutant : l'ADEME, la Caisse des Dépôts, l'ANAH, les Présidents des clubs d'entreprises, la Maison de l'Energie, la Maison de l'Emploi, toute personne qualifiée en tant que de besoin.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU